

Déclaration liminaire du SNUipp-FSU43 A la CAPD du 5 mai 2022

Madame l'inspectrice d'académie,
Mesdames et messieurs les membres de la CAPD

Le motif des refus d'octroi de congé de formation professionnelle nous donne l'occasion devenue rare d'une commission administrative paritaire. Sur le sujet à l'ordre du jour, notre travail de représentant.tes est empêché par la pauvreté des éléments mis à notre disposition. Nous sommes informé.es du refus pour deux collègues sans connaître le nombre et la nature des autres demandes. Comment argumenter sur les situations de ces collègues sans aucun élément pour un permettre une réflexion globale ?

Au regard de la tendance observée depuis de nombreuses années déjà, nous nous doutons que les moyens sont dérisoires et déplorons qu'ils soient bien loin de permettre à l'ensemble des enseignant.es des écoles de Haute Loire de jouir de leur droit à une année de formation professionnelle au cours de leur carrière.

Ce choix politique, comme beaucoup d'autres, est significatif du manque de considération et de reconnaissance que l'Etat accorde à ses fonctionnaires enseignant.es. Et personne n'est dupe.

Pourtant, professeur des écoles est un beau métier. Mais les jeunes ne s'y trompent pas : une formation au rabais, un salaire aussi faible, des conditions de travail aussi complexes et un manque de reconnaissance poussé jusqu'au mépris par le ministre Blanquer et le Président Macron font fuir ! L'objectif est atteint puisque le gouvernement souhaite diminuer le nombre de fonctionnaire et les remplacer par des contracuel.les, personnels non formés, jetables et précarisés.

Pour son Service public d'Education, l'Etat va de renoncement en renoncement. La capacité de remplacement trop faible, des situations d'inclusion insuffisamment accompagnées engendrent souffrance voire traumatisme ou altération de l'état de santé parmi les élèves et les personnels, empêchent la prise en charge qualitative de nombre d'élèves et génèrent fatigue et mal être professionnel. Les personnels n'ont plus aucun moyen de veiller à l'équité de la gestion de leur carrière suite à la loi de transformation de la fonction publique et pour couronner le tout, alors que nous avons toutes et tous besoin de collectif et de solidarité pour tenir le coup, la loi Rilhac instaure une espèce de semi-statut sans oser assumer dans un premier temps qu'il se veut hiérarchique ; mais pour sûr, il esseulera encore davantage les directrices et directeurs alors que la mission est déjà largement désertée.

La devise du Président Macron et de son gouvernement pour la fonction publique, c'est « *qui veut tuer son chien l'accuse de la rage* ». Dénigrez les fonctionnaires, rendez insupportables leurs conditions de travail, dégoûtez-les de leur métier puis constatez les dysfonctionnements. Annoncez alors que la fonction publique remplit mal ses missions, qu'il faut la réformer, anéantissez ce qu'il reste par le biais de la réforme et le tour est joué ! Les profondes transformations du système éducatif annoncées par le candidat Macron durant sa brève campagne de communication

électorale, sans oublier le report de l'âge légal de départ à la retraite à 65 ans nous inquiètent au plus haut point ! Le SNUipp avec la FSU s'y opposera.

Nous profitons aussi de cette déclaration pour revenir sur les opérations du mouvement départemental qui rajoutent mal-être et stress. Sans contrôle possible par les élus du personnels, les inquiétudes de nombreux collègues face à des règles de plus en plus opaques resurgissent. L'incompréhension, la suspicion et la colère sont croissantes. Les LDG en place depuis maintenant 3 ans créent la division dans les équipes. S'y ajoutent les postes bloqués pour satisfaire à la réforme de la formation initiale et les postes à profil toujours plus nombreux. Cette situation condamne les PE ne bénéficiant que de leur ancienneté générale de service à rester sur le poste qu'ils occupent, sans perspective de mutation. Elle en condamne d'autres, avec parfois jusqu'à 20 ans d'ancienneté à ne pas pouvoir accéder à un poste à titre définitif. Sans parler de l'angoisse qui étreint tous ceux qui sont dans l'obligation de participer de se voir affecter sur des postes non demandés, les bien nommés « vœux balayettes », puisque la machine est paramétrée pour cela ! Il est temps de revenir à des règles justes et équitables. Il est grand temps de remettre de la transparence, de la considération dans la gestion des personnels !

Aujourd'hui, nous alertons une fois de plus sur l'état de fatigue physique et mentale des personnels qui ont porté l'École à bout de bras depuis plus de deux ans tout en faisant face à de nombreux changements. Si les personnels ont résisté durant ces derniers mois, il est à présent impératif que le dialogue soit renoué à tous les niveaux afin que les réformes respectent la professionnalité des enseignant·es.

Comme le montrent les résultats de l'enquête du SNUipp-FSU réalisée avec l'appui d' Harris Interactive, juste avant l'élection présidentielle, les personnels exigent un changement de cap. Le SNUipp-FSU sera là pour faire entendre la voix de celles et ceux qui font l'école au quotidien, pour porter un projet ambitieux, pour une école égalitaire et émancipatrice et pour s'opposer au projet néolibéral du Président fraîchement réélu. En effet, le soulagement de ne pas voir arriver l'extrême-droite au pouvoir ne masque pas la colère de se voir imposer un deuxième quinquennat Macron, dont l'élection repose sur un vote d'adhésion très faible.